 **AGENTE / AGENT D’EXPLOITATION d’équipement sportif**

**Pôle éducation et vie de la cité - PEVC/Direction des sports, de la jeunesse et vie associative –**

**DSJA/Service des sports et des loisirs/Equipements**

*MAJ : 05/08/2024*

*FP N°555*

Agent non logé 🗶 Agent logé 🞏 *Site(s) : Secteur 1, 2 ou 3*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Cadre statutaire**   * **Catégorie :** C * **Filière :** Technique * **Cadre d’emplois :** Adjoints techniques territoriaux | | **Cotation RIFSEEP**  C3 | **Temps de travail**  Temps complet  Régime de 37h30 |
| **Situation fonctionnelle**   * **Réf. Hiérarchique** * **Positionnement** | Chargé du suivi technique et du personnel des équipements sportifs / Agent de coordination des agents d'exploitation et des gardiens d’équipements sportifs  Au sein d’un secteur composé de douze agents, vous faites partie d'une équipe de 3 à 4 personnes affectées plus particulièrement à un secteur géographique qui regroupe une vingtaine d’équipements sportifs. | | |
| **Relations fonctionnelles**   * **Internes** * **Externes** | Echanges directs et permanents avec les agents de son équipe et les agents des autres secteurs ; Relations régulières avec le personnel administratif du service des sports - Relations fréquentes avec les agents des services techniques.  Relations avec les entreprises et les fournisseurs et les usagers des équipements sportifs. | | |
| **Mission principale** | ***Le secteur « gestion technique des équipements sportifs » exerce les missions liées à la sécurisation des ERP, à la maintenance du patrimoine, à l’amélioration de l’usage sportif et au fonctionnement des équipements sportifs (près de 60 équipements, hors piscines et Stade Yves Allainmat, répartis sur 3 secteurs géographiques).***  **Dans ce cadre, vous assurez la propreté des vestiaires, sanitaires, aires sportives et espaces communs (environ 1/3 de votre activité), le premier niveau de maintenance technique (environ 1/3) et la sécurité des équipements en relation avec le public (environ 1/3).** | | |
| **Activités du poste** | **Entretien courant des locaux et des espaces extérieurs**  Nettoyer quotidiennement les sols sportifs, les sanitaires, vestiaires et couloirs hors zones externalisées (balayage manuel ou mécanique, utilisation d’une autolaveuse et de produits d’entretien selon les recommandations des fournisseurs…)  Veiller au maintien de la propreté des zones externalisées  Effectuer le ramassage des déchets et présenter des containers à la collecte  Entretenir les extérieurs : ramasser les feuilles mortes et les déchets, désherber les abords de bâtiments, pieds de clôture et les accès aux équipements (parking, cheminement). Entretenir les équipements spécifiques, boulodrome, piste BMX, piste d’athlétisme (brassage des sautoirs à sable, entretien des haies…), plateaux sportifs…  **Maintenance du patrimoine**  Vérifier des installations (éclairage, chauffage, serrurerie, production d'eau chaude, évacuation d’eau usée, ventilation mécanique, évacuations EU/EP…) ;  Réaliser des travaux de maintenance (peinture de locaux, réparation de porte, robinetterie, prise électrique, reprise de tracés de jeux dans les gymnases, réparation de but et remplacement de filet …) ;  *Au cas où une opération ne relève pas de sa compétence, l'agent informe un agent de coordination qui fera appel si nécessaire aux services techniques.*  **Sécurité des équipements**  Vérifier le bon fonctionnent des systèmes de sécurité (vérification périodique des éclairages de sécurité, portes de secours, boitiers manuels, alarmes incendie et intrusion, extincteurs…)  Inspecter quotidiennement les équipements sportifs et veiller aux tests périodiques des buts  Mettre à jour les registres de sécurité, afficher les textes règlementaires  Vérifier les portails, clôtures et les abords  Contrôler le verrouillage des portes et l'extinction des éclairages par les utilisateurs  Rester vigilant et réactif à tout type d’alarme et aux situations inhabituelles  Accompagner la prise en main de l’équipement par les responsables de groupe  **Préparation technique**  Préparer les salles ou les terrains en vue de compétition, tournoi ou évènement exceptionnel  Peindre des tracés sur gazons naturels et sur des terrains stabilisés  Participer à la réfection annuelle des équipements sportifs  ***Participer à toutes interventions techniques sur d’autres secteurs en fonction des besoins du service***  ***Participer aux événements sportifs en fonction des besoins du service (fêtes des associations et autres manifestations sportives…)*** | | |
| **Compétences et qualités professionnelles requises** | Maîtrise des règles d’entretien d’un bâtiment et aptitudes manuelles indispensables (travail appliqué et soigneux) - Connaissance des techniques de nettoyage des locaux et des règles de sécurité liés à un ERP  Savoir lire, comprendre et appliquer des consignes de sécurité –  Savoir rendre compte et informer sa hiérarchie et ses collègues - Bonnes qualités relationnelles : capacité à travailler en équipe, à maîtriser ses émotions, à prévenir des situations conflictuelles, à rester calme dans des échanges difficiles avec le public -  Sens du service public | | |
| **Observations** | * Permis B indispensable - Aptitude au port de charge et au travail en hauteur * **Temps de Travail :** 37h30du lundi au vendredi et certains weekends (manifestations sportives). Pour un motif de service, la journée continue est possible sur demande ou peut être imposée. * **Déplacements :** Chaque secteur est doté d’un véhicule de service et d’un vélo électrique. Les déplacements peuvent s’effectuer également à pied. | | |